

# CONTOURNEMENT SUD-OUEST DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

## UN SECOND COMITÉ DE PILOTAGE S'EST TENU VENDREDI 16 DÉCEMBRE



Le 2<sup>e</sup> comité de pilotage du projet de contournement sud-ouest de Cherbourg-en-Cotentin s'est réuni vendredi 16 décembre à la Maison du Département à Saint-Lô, en présence de Jean Morin, Président du Département de la Manche, Pierre Vogt, conseiller régional à la Région Normandie, Frederik Lequilbec, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Cotentin, Ralph Lejamtel, adjoint au Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, et Sébastien Fagnen, Maire délégué de Cherbourg-Octeville.

**Par une même voix, les 4 collectivités réaffirment leur volonté de mener à bien ce projet structurant pour le territoire, et de porter ensemble la réalisation du contournement sud-ouest de Cherbourg-en-Cotentin.**

Par ailleurs, lors de ce comité de pilotage, le cabinet Egis, mandaté pour la réalisation des études, a présenté sa méthodologie pour les mois à venir.

Pour rappel, les signataires du projet s'étaient réunis le 22 octobre 2021 pour mettre en place un comité de pilotage ainsi qu'une démarche de concertation. Le premier COPIL s'était tenu le 14 décembre 2021.

### LES GRANDES ÉCHÉANCES

Le dossier soumis à concertation en 2012 nécessite une totale actualisation pour une bonne prise en compte des évolutions contextuelles et environnementales.

Il réinterrogera dès le début 2023, des études de trafic, socio-économiques, et les milieux naturels et agricoles pour une redéfinition du programme.

Une phase de pré-concertation interviendra en parallèle de la période d'études de 2024 à 2025.

A la suite de la pré-concertation se succéderont une concertation publique à destination notamment des usagers, puis une enquête publique en 2026, pour un début des travaux envisagé en 2028 (2028 à 2033).

**Le Département de la Manche assurera la maîtrise d'ouvrage du futur équipement de contournement. Il sera financé par le Département à hauteur de 40 %, la Région Normandie et la Communauté d'Agglomération du Cotentin apportant chacune une contribution de 30 % du coût total. La liaison entre cet aménagement et la zone des Fourches, située en zone urbaine, sera sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et coordonnée dans un projet d'ensemble.**

**Coût prévisionnel estimé à 63,3 M€ HT en valeur 2020 (qui a vocation à être revalorisé).**

**Dont:**

<b>Région Normandie</b>	<b>30 % (19,0 M€)</b>
<b>Département de la Manche</b>	<b>40 % (25,3 M€)</b>
<b>Communauté d'agglomération du Cotentin</b>	<b>30 % (19,0 M€)</b>

CONTACT PRESSE  
CD 50

**Héloïse Caillard**  
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61  
heloise.caillard@manche.fr

CONTACT PRESSE  
RÉGION NORMANDIE

**Charlotte Chanteloup**  
06 42 08 11 68  
charlotte.chanteloup@normandie.fr

CONTACT PRESSE  
CA LE COTENTIN

**Benoît Merlet**  
02 50 79 16 37 - 06 47 38 88 96  
benoit.merlet@lecotentin.fr

CONTACT PRESSE  
CHERBOURG-EN-  
COTENTIN

**Régis Buquet**  
06 88 38 54 00  
regis.buquet@cherbourg.fr